

MINISTÈRE DES ARMÉES



ETAT-MAJOR DES ARMÉES

Base de défense de Mont de Marsan

Comité Social

Dossier suivi par :
Sgt Goize Julia – 2.6440
Sgt(RC) Vigara Patricia

Mont de Marsan, le 30 Janvier 2019

N° 04/ARM/EMA/BdDMDM/Comité Social

Clt : 20190130_NP_EMA_BdDMDM_ComSoc_04.doc

NOTE DE SERVICE

à l'attention des destinataires *in fine*

OBJET : activité famille « Découverte du Pays Basque ».

1. GÉNÉRALITÉS.

Le comité social de la Base de Défense Mont de Marsan organise **le samedi 16 mars 2019**, une sortie famille à San Sebastian au profit de 50 ressortissants du Ministère des Armées et de leur famille. Pour les personnes non ressortissantes du Ministère des Armées, un tarif CE est proposé.

L'organisation générale de cette animation est dévolue au Sgt Goize Julia et au Sgt (RC) Vigara Patricia.

La liste du personnel organisateur fera l'objet d'une décision d'organisation d'une activité dans le cadre des ASCC, signée par le commandant de la Base de défense de Mont de Marsan, président du comité social. Le personnel désigné est considéré en service.

La participation est fixée à :

- **40,00 euros** par adulte ressortissant du Ministère des Armées
- **58,00 euros** par adulte non ressortissants du Ministère des Armées

Le paiement est accepté sous forme numéraire, chèque et chèque-vacances.

Cette participation financière forfaitaire inclut la visite de San Sebastian avec 2 guides conférenciers, le transport en car grand tourisme et le repas de midi.

Le comité social prend en charge le complément financier

Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible.

**Les inscriptions et le paiement s'effectueront au cercle
les mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 février 2019 de 11h45 à 13h15.**

2. **DÉROULEMENT.**

Dimanche 01 juillet 2018 :

07h15 : Accueil des familles sur le parking extérieur de la base aérienne,
07h30 : Départ impératif de Mont de Marsan,
9h30 : Visite guidée de San Sébastian
13h30 : Déjeuner en Cidrerie à Arginaga, temps libre à Béhobie
19h30 : Arrivée approximative Mont de Marsan (parking de l'entrée base).

3. **MOYENS.**

3.1. Transport.

Le transport sera assuré un autocar de catégorie « grand tourisme » (transport civil).

3.2. Sécurité.

Les participants seront assurés par leur propre assurance de type « Responsabilité civile » pour toutes les activités autres que le transport.

Au moment du départ, les organisateurs déposeront au service de semaine base la liste exacte des participants, et au moins un numéro de téléphone portable, afin de joindre le groupe en cas de nécessité.

Lieutenant-colonel Daniel SARPEDONTI
Adjoint au COMBdD
de Mont de Marsan



DESTINATAIRES :

- DIFFUSION A